

Procès-verbal du Conseil d'Établissement  
École Louis-Hippolyte-Lafontaine

Date : Le mercredi 28 novembre 2018  
Heure : 19h  
Lieu : Salles des professeurs

Étaient présents :

Directrice : Anne-Sophie Maguire-Armand  
Membres CÉ – Personnel : Pascale Bourret, Nathalie Maurice, Pierre-Marc Veillette,  
Anne-Sophie Aubry  
Membres CÉ – Parents : Stéphanie Poullin, Marie-Claude Béland, Michel Dubois  
Membres OPP :  
Membres Fondation : Gaëlle Guillermic  
Service de garde: Micheline Boisvert  
Invité:  
Absents : Remi Duquette

1- Lecture et adoption de l'ordre du jour

- Proposée par Marie-Claude Béland. Secondée par Anne-Sophie Maguire-Armand.  
Approuve (Marie-Claude)  
  
Secondé par Remi
- Mouvement des membres du CÉ : Jean Beaudoin a démissionné du CÉ et Gaëlle Guillermic s'est jointe au CÉ.

2- Adoption du procès-verbal du 24 octobre 2018. Des corrections sont notées.

Marie-Claude Béland propose. Gaëlle seconde.

### 3- Suivi au PV

- Travaux de l'entrée : l'entrée est fonctionnelle. Les travaux recommenceront après la grève des carrières.
- PTRDI : Jean Beaudoin a fourni un libellé concernant les rues délimitant le secteur de l'école. Ce libellé a été joint à la réponse de l'école sur le PTRDI.

### 4- Service de garde

- Micheline Boisvert nous informe que la dernière pédagogique a été modifiée étant donné des activités en conflit.
- L'inscription du parascolaire se fera en janvier

### 5- Conseil d'établissement

- Plan d'action contre l'intimidation et la violence – approbation
  - i. Le CÉ a reçu 2 lettres de parents concernant les interventions auprès des élèves
  - ii. En novembre, c'est le moment d'approuver le Plan d'action contre l'intimidation et la violence. Le plan a été retravaillé avec quelques modifications, par exemple, une plus grande concertation pour détecter tôt les situations à intervention.
  - iii. Le CÉ approuve le plan.
- Budget – information et résolution
  - i. Anne-Sophie Maguire-Armand explique le budget de l'école.
  - ii. Résolution : Reddition de compte du gouvernement qui valide si les ressources seront dépensées en entier. La résolution est signée par la présidente du CÉ.
- PLMU – approbation (Plan Local des Mesures d'urgence)
  - i. Le plan est jugé adéquat et n'est pas modifié
  - ii. Le CÉ approuve le PLMU
- Livres TD
  - i. La banque TD donne des livres aux jeunes élèves. Le CÉ est d'accord.

### 6- Délégué au Comité de parents

- Michel Dubois fait un résumé de la réunion du 30 octobre (soirée d'élection du Comité de parents) et de la réunion de la région sud du 12 novembre. Les procès-verbaux du Comité de parents sont disponibles sur le site web du comité.

### 7- Divers

- Gaëlle Guillermic mentionne un comité nommé : « Jeanne-Mance premier choix » qui a été créé notamment pour renseigner les parents concernant l'école Jeanne-Mance. Un groupe Facebook a été créé.

## 8- Comités de travail

- Fondation :
  - i. Huile d'olive : 66% de l'objectif est atteint, la campagne est prolongée.
- Comités
  - i. Comité bibliothèque : merci à la directrice pour avoir sensibilisé les élèves à prendre soin des livres.
  - ii. Comité journal : Le lancement sera en janvier. La prochaine tombée sera le 1<sup>er</sup> février.
  - iii. Comité vert : discussion avec le comité web pour avoir plus de visibilité. Un grand nombre d'activités ont lieu. Le comité aimerait savoir par quel canal il pourrait communiquer avec les professeurs et le service de garde pour faire des suggestions. Le CÉ propose de passer par Marie-Josée et Geneviève qui sont dans le comité.
  - iv. Concert : on recherche des bénévoles
  - v. Comité cour d'école : La CSDM rénovera les cours cet été, c'est confirmé. Le comité cours d'école aborde le thème du stationnement de l'école.
- Événements spéciaux :
  - i. Paniers de Noël : Quelques postes à combler. Il y a un besoin d'enseignants. Le projet sera lancé le 3 décembre.
  - ii. Déjeuner de Noël : aura lieu le vendredi 21 décembre
  - iii. Halloween : grand succès, environ 70 parents bénévoles.

## 9- Levée de l'assemblée à 21h13.

Note : le 19 décembre, le comité se réunira à 18h00 au restaurant la Selva.